

## MODALITES DE PAIEMENT DES DROITS D'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

Année universitaire **2014/2015**

Les droits d'inscription administrative sont composés de tarifs d'inscription aux diplômes nationaux (habilités) et de tarifs internes à l'Université de Corse.

### A. TARIFS D'INSCRIPTION AUX DIPLOMES NATIONAUX

Les tarifs nationaux ne sont pas connus avant début juillet (diffusés par courrier du directeur de l'enseignement supérieur) Ils sont donc directement soumis à la validation du Conseil d'Administration en sa séance de juillet.

#### 1. Les différentes catégories de droits de scolarité

##### a. CATEGORIE 1 :

- **Licence - Licence Professionnelle**
- **D.U.T. - D.E.U.S.T.**
- **Capacité en Droit - Première Année Commune aux Etudes de Santé (PACES)**

Profil	Inscription principale	Inscription dans un 2 <sup>ème</sup> diplôme
Normal	189.10 euros	122.00 euros
Boursier de l'enseignement supérieur ou du gouvernement français ou d'un gouvernement étranger	5.10 euros	0.00 euros

##### b. CATEGORIE 2 : Diplôme de MASTER

Profil	Inscription principale	Inscription dans un 2 <sup>ème</sup> diplôme
Normal	261.10 euros	168.00 euros
Boursier de l'enseignement supérieur ou du gouvernement français ou d'un gouvernement étranger	5.10 euros	0.00 euros

##### c. CATEGORIE 3 : Diplôme de DOCTORAT

Profil	Inscription principale	Inscription dans un 2 <sup>ème</sup> diplôme
Normal	396.10 euros	260.00 euros

##### d. CATEGORIE 4 : Diplôme d'INGENIEUR

Profil	Inscription principale
Normal	615.10 euros
Boursier de l'enseignement supérieur ou du gouvernement français ou d'un gouvernement étranger	5.10 euros

## B. TARIFS D'INSCRIPTION INTERNES A L'UNIVERSITE DE CORSE

### a. Tarifs d'inscription aux diplômes internes

Descriptif du diplôme d'inscription	Montant
<b>UFR Droit, Sciences Sociales, Economiques et de Gestion</b>	
Licence Droit + Licence Droit Parcours Sciences Politiques	0.00 euros
D.U. Préparation aux Concours Administratifs CPI IRA	Tarif boursier
D.U. Préparation aux Concours Administratifs	Tarif 2 <sup>ème</sup> diplôme Master
CRFPA	Tarif Master
CRFPA en tant que 2 <sup>ème</sup> diplôme	Tarif 2 <sup>ème</sup> diplôme Master
<b>FLLASHS</b>	
D.U. FLE (Français Langue Etrangère)	850.00 euros
<b>IUT</b>	
D.U. CREATACC en Formation Initiale	Tarif Master
D.U.E.T.I.	Tarif Licence
D.U. D2E	500.00 euros
<b>ESPE</b>	
Master MEEF pour lauréats des concours externes	5.10 euros
D.U. Pédagogies et Didactiques des Disciplines	Tarif Master
D.U. Préparation à l'Agrégation interne en Espagnol	Tarif Master
e-DU	5.10 euros
<b>FORMATION CONTINUE</b>	
Formation Continue (sauf tarif spécifique précisé)	150.00 euros
D.I.U. Implantologie	500.00 euros
DAEU pour les stagiaires incarcérés	30.00 euros
VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)	150.00 euros
VAP (Validation des Acquis Professionnels)	Tarif du diplôme d'inscription
<b>Mobilité étudiante</b>	
Diplôme Erasmus – Mobilité entrante	0.00 euros
D.U. CREPUQ	0.00 euros
D.U. Free Mover – Mobilité entrante pour un semestre	100.00 euros
D.U. Free Mover – Mobilité entrante pour l'année universitaire	200.00 euros

## b. Tarifs des droits facultatifs

Descriptif du type d'inscription	Montant
<b>TARIFS D'INSCRIPTION AUX CERTIFICATIONS</b>	
CLES Niveau 1 ((sessions annexes tout public étudiant)	36.00 euros
CLES Niveau 2 – Etudiants inscrits en Licence 3	0.00 euros
CLES Niveau 2 (hors examen Licence 3)	46.00 euros
Certification en Langue Corse	0.00 euros
C2i1 – Réinscription	38.00 euros
C2i1 – Etudiants inscrits pour l'année universitaire	0.00 euros
C2i1 – Public non étudiant	55.00 euros
C2i2e – Coursus ESPE	0.00 euros
C2i2e – Hors cursus ESPE ou public non étudiant	60.00 euros
C2i2 Droit	60.00 euros
C2i2 FOrCom	60.00 euros
<b>TARIFS D'INSCRIPTION AUX TESTS DE LANGUES</b>	
TCF DAP (Test de Connaissance du Français DAP)	Tarif non encore connu
TCF hors DAP (épreuves obligatoires + expression écrite ou orale)	67.00 euros
TCF hors DAP (épreuves obligatoires)	44.00 euros
TCF hors DAP (expression écrite ou expression orale)	23.00 euros
TOEFL	60.00 euros
TOEIC	55.00 euros
<b>TARIFS DES ACTIVITES CULTURELLES OU SPORTIVES</b>	
Pour 1 créneau choisi dans le cadre du cursus (notation)	0.00 euros
Pour 1 ou plusieurs créneaux choisis en dehors du cursus – Auditeur libre, Capacitaire en Droit 1 <sup>ère</sup> année, stagiaire de FC	35.00 euros
Salariés des établissements partenaires (CROUS, CNRS, INRA) ou stagiaires dans des laboratoires du CNRS ou de l'INRA	35.00 euros
Public extérieur	80.00 euros
Enfants de personnel de l'Université de Corse	35.00 euros
Enfants autres	70.00 euros

## c. Autres tarifs

Descriptif de la situation d'inscription	Montant
Convention avec une CPGE	Tarif 2 <sup>ème</sup> diplôme Licence
Boursier dans le cadre d'une convention avec une CPGE	0.00 euros
En tant que personnel universitaire (ou enfant de personnel universitaire) en contrat de travail avec l'Université de Corse	23.00 euros
En statut d'auditeur libre	60.00 euros
Etudiants en difficultés (décision de la commission d'exonération)	Tarif boursier
Etudiants incarcérés : formation initiale	30.00 euros
Réédition de la carte d'étudiant numérique	5.00 euros

## d. Tarif de la cotisation de Sécurité Sociale (pour information)

Profil	Montant
Etudiants affiliés à la Sécurité Sociale Etudiante	213.00 euros
Etudiants boursiers (CROUS) affiliés à la Sécurité Sociale Etudiante	0.00 euros

# LES MODALITES DE REGLEMENT DES DROITS D'INSCRIPTION

---

## a. Le règlement en totalité lors de l'inscription administrative

Le règlement s'effectue par chèque, par carte bancaire ou en espèces au moment de l'inscription administrative. Si vous avez procédé à votre réinscription en ligne sur le site de l'Université de Corse, le paiement sera effectué uniquement par chèque, à transmettre par courrier postal avec les pièces justificatives.

Les droits d'inscription comprennent les droits de scolarité et les droits de Sécurité Sociale. Ils devront être réglés en un paiement unique. En cas de paiement par chèque, ce dernier devra être libellé à l'ordre de l'agent comptable de l'Université de Corse, en portant au dos le nom et le prénom de l'étudiant(e), et le libellé du diplôme d'inscription.

## b. Le règlement en 3 fois

Pour pouvoir bénéficier du règlement en 3 fois :

- Pour une 1<sup>ère</sup> inscription administrative : l'étudiant doit remettre 3 chèques, les montants seront précisés au moment de l'inscription administrative.
- Pour une réinscription administrative (en ligne) : l'étudiant doit se déplacer à la scolarité centrale pour régler les droits d'inscription (en 3 chèques)

Le paiement en 3 fois :

- est proposé seulement pour les inscriptions effectuées du 10 au 31 juillet et du 25 août au 26 septembre
- n'est proposé qu'à partir d'un montant total des droits d'inscription de 230.00 euros.

## c. La demande de remboursement des droits d'inscription administrative

Pour solliciter un remboursement des droits d'inscription administrative, l'étudiant doit remettre, à la scolarité centrale, l'imprimé de demande de remboursement des droits d'inscription complété et accompagné des pièces justificatives (précisées sur l'imprimé)

Les différents cas de remboursement :

- Suite à l'annulation de l'inscription : la demande d'annulation de l'inscription n'est plus recevable après le 30 septembre, sauf pour une inscription dans un autre établissement (à justifier par la photocopie de la carte d'étudiant)
- Suite à une modification d'inscription
- Suite à la réception de l'attribution définitive de bourse après l'inscription administrative
- Suite à la validation d'un contrat d'alternance après l'inscription administrative (le remboursement de la cotisation de Sécurité Sociale Etudiante n'est plus possible après le 30 septembre car aucun changement de caisse n'est pris en compte après cette date)
- Suite à une décision d'application du tarif réduit par la commission d'exonération
- Suite à une erreur matérielle (constatée par la scolarité centrale)

**En cas d'annulation d'inscription administrative pour raison de transfert**, en application de l'arrêté fixant les droits d'inscription, une somme représentant les frais de dossiers reste acquise à l'université.